

# ACCRÉDITATIONS ERASMUS +

*Une nouvelle dimension pour vos projets de mobilité  
européenne et internationale*

# La nouveauté du programme Erasmus+ 2021-2027 : l'accréditation

La date limite de dépôt  
**29 octobre 2020, 12h00**

**Obligatoire** pour tout coordonnateur de projet (consortium ou individuel).

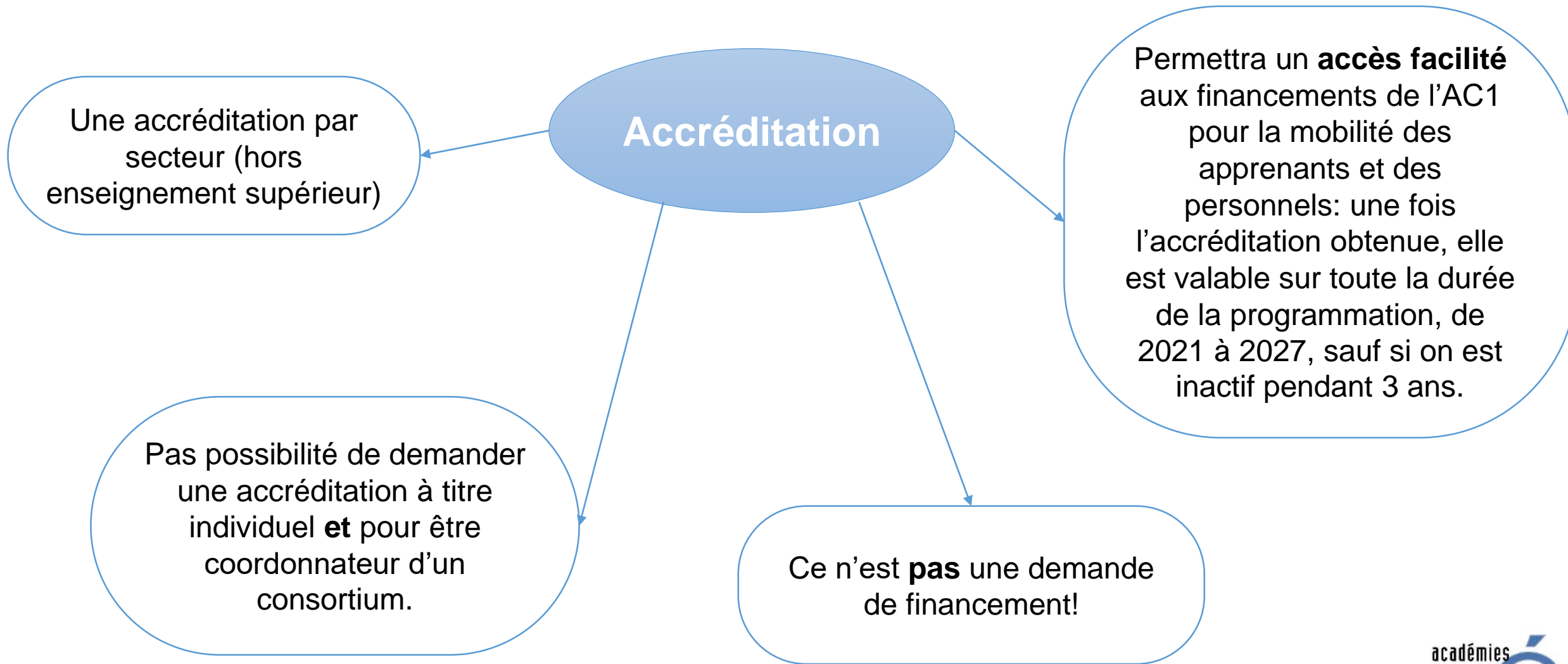
→ En pratique : dépôt d'un formulaire sur *Penelope+* avec un **plan Erasmus pluriannuel** (avec des objectifs, des activités...).

**L'accréditation Erasmus+ est une étape préalable à la mobilité des apprenants et personnels pour la période 2021-2027 pour les secteurs PRO ET SCO.**

Cette accréditation se fait :

- soit en déposant une accréditation en **individuel**;
- Soit en déposant une demande d'accréditation en tant que coordonnateur d'un **consortium** d'établissements.

# L'accréditation : présentation rapide



# Action clé 1 – Mobilité des individus

AC1 :  
Quelles possibilités de participation pour un établissement?

demander une accréditation par organisme et par secteur

rejoindre un consortium accrédité

déposer un « short mobility project »

**Nouveauté depuis la présentation du 23-09-20 :**  
Les établissements accrédités peuvent participer à un consortium accrédité.

# Deux types d'accréditation

Pour un seul organisme



Une structure

Pour un coordinateur de consortium de mobilité

1 structure coordinatrice +  
au moins 2 structures  
d'envoi partenaires  
françaises



- Tous les membres doivent être du même secteur que le coordonnateur (sco ou pro).
- Il n'est pas nécessaire d'identifier tous les membres du consortium au stade de la demande d'accréditation.
- L'accréditation Erasmus+ n'est pas nécessaire pour les membres du consortium.
- L'organisme accrédité met en œuvre des actions de mobilité à l'étranger conjointement avec un ensemble de partenaires.
- Le coordonnateur gère les contrats Erasmus+ et attribue les financements aux partenaires.

# Stratégie de l'organisme

- Présentation de la stratégie de l'organisme pour s'ouvrir à l'Europe
- Expliquer comment on mettra en place des mobilités de qualité en termes de :

- ❖ Gestion
- ❖ Préparation
- ❖ Suivi / accompagnement
- ❖ Évaluation / communication

*Il s'agit de construire et/ou de reprendre une stratégie d'internationalisation qui soit **cohérente** avec votre établissement, et/ou ceux du consortium. Quels sont vos besoins, les valeurs que vous voulez promouvoir, vos défis, vos moyens...?*

# Calendrier prévisionnel 2020

2<sup>ème</sup> trimestre 2020

**28 mai**

publication de l'appel « accréditation Erasmus+ »

**18 juin**

mise en ligne du formulaire de candidature

Juillet 2020

Publication de la [circulaire](#) « accréditation » au BOEN

3<sup>ème</sup> trimestre 2020

**29 octobre, 12h00**

Clôture de l'appel « accréditation »

# Calendrier prévisionnel 2021

**1<sup>er</sup> trimestre 2021**

**Novembre 2020 à février 2021**  
Évaluation des demandes d'accréditation

**Février 2021**  
Publication des résultats de l'accréditation

**Mars 2021**  
Appel à projets, demande de financements

**2<sup>ème</sup> trimestre 2021**

**Fin mai 2021**  
Publication des résultats de la demande de financement



# Synthèse des modalités de l'accréditation

- **Une seule accréditation pour toute la durée du programme.**
- Un appel « accréditation » chaque année.
- **L'accréditation n'est pas une demande de financement:** la demande de financement simplifiée s'effectue dans un second temps.
- Les demandes de financement simplifiées peuvent avoir lieu chaque année.
- Une accréditation par secteur (sco ou pro) et par organisme / coordinateur d'un consortium.
- Dans le cas d'un consortium: aucun partenaire à renseigner au moment de la candidature Accréditation.

# Pour résumer, l'accréditation....

- **impulse une stratégie d'internationalisation adaptable à long terme** de la structure ou du consortium. Vous définissez vos objectifs et la vitesse à laquelle vous souhaitez avancer;
- **réduit la charge administrative;**
- donne de la **souplesse;**
- **permet de se concentrer davantage sur la qualité** de vos projets et la réalisation de vos objectifs à long terme.

# Outils et contacts

## Site Penelope+ : Accompagnement des projets Erasmus+



- [La FAQ](#), mise à jour.
- Le formulaire accréditation en ligne.
- Des documents de référence.
- Prochainement le guide du programme Erasmus+ 2021-2027.



[Le tuto vidéo](#)



[La brochure](#)

## Contacts à l'agence Erasmus+ France

- ENSEIGNEMENT SCOLAIRE :  
[promotion.scolaire@agence-erasmus.fr](mailto:promotion.scolaire@agence-erasmus.fr)
- ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS :  
[promotion.formpro@agence-erasmus.fr](mailto:promotion.formpro@agence-erasmus.fr)

## Contacts à la DRAREIC de la région académique PACA

- Lucie Vincendon  
[Lucie.vincendon@region-academique-paca.fr](mailto:Lucie.vincendon@region-academique-paca.fr)

Tel: 04 91 99 67 90